

Le 23 décembre 2014

Michel Rochefort, urbaniste
Coordonnateur – Aménagement du territoire métropolitain
Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

Objet : Rencontre du 15 décembre 2014

Cher M. Rochefort,

Au nom de tous mes collègues chez Enbridge, je tiens à remercier votre comité de nous avoir donné l'occasion de vous rencontrer de nouveau le 15 décembre dernier. Nous croyons que cette rencontre a été productive.

En compagnie de nos dix experts venant d'Amérique du Nord, de la région, et de notre fournisseur local, notre objectif était de répondre aux questions que vous nous aviez envoyées au préalable, et à la suite desquelles cette rencontre avait été convoquée afin de traiter des sujets suivants :

- *Description des impacts potentiels en cas d'incident dans les 3 principaux cours d'eau traversés (Outaouais, rivière des Mille-Îles, rivière des Prairies) :*
 - *positionnement des vannes ;*
 - *quantité déversée ;*
 - *zones susceptibles de recevoir les contaminants ;*
 - *nombre de prises d'eau municipales touchées et temps d'impact.*
- *Rencontre avec des représentants de SIMEC :*
 - *présentation des interventions prévues, en cas d'incident ;*
 - *temps de réaction et équipements disponibles, en cas d'incident.*

Enbridge souhaitait ainsi fournir des informations et des cartes supplémentaires qui s'inscrivaient dans notre volonté de coopérer avec la communauté métropolitaine de Montréal (la « CMM »), et toutes les municipalités régionales de comté (« MRC ») situées le long de la canalisation 9.

Nous avons tenu compte de la volonté des représentants de la CMM et des MRC de ne pas signer d'entente de confidentialité, qui nous aurait permis de vous remettre des documents. De ce fait, nous avons plutôt opté pour vous les présenter et vous donner l'occasion de les consulter sur place.

Comme discuté, certains renseignements contenus dans la présentation PowerPoint, qui vous a été communiquée, n'ont pu vous être remis pour les deux raisons suivantes :

- Nous avons signé des ententes de confidentialité avec certaines tierces parties qui ont recueilli les informations contenues dans la présentation, ce qui nous oblige à ne pas les divulguer publiquement, ou
- Une partie de cette information poserait un risque à la sécurité des communautés le long du droit de passage, si celle-ci tombait entre les mains de groupes ou de personnes aux intérêts, objectifs et valeurs différents des nôtres. Ces renseignements pourraient être utilisés à mauvais escient par toute personne ou organisme mal intentionnés. Enbridge n'agirait pas de façon responsable, et s'exposerait à des conséquences légales, si ces informations en venaient à circuler publiquement.

D'un point de vue juridique, il nous est donc impossible de vous remettre ces documents sans entente de confidentialité.

Cependant, afin de mieux répondre à vos questions, nous avons choisi de partager ces renseignements lors de la réunion que nous avons tenue. Nous avons également offert d'organiser d'autres rencontres, advenant que vous souhaitiez consulter plus à fond nos documents et obtenir des explications additionnelles.

Notre coordonnateur des mesures de sécurité pour la région de l'Est a déjà eu des discussions avec le directeur du Service de sécurité incendie de Terrebonne, afin d'établir des dates en janvier pour la tenue d'une rencontre permettant de consulter plus avant nos documents. D'autres dates pour un exercice conjoint sur la glace en février ont été proposées et certaines ont déjà été retenues.

Comme promis, en plus du *Plan de contingence intégré*, du *Guide de réponse tactique pour des déversements terrestre* et du *Plan d'urgence intégré - Zone d'intervention de la région de l'Est* remis sur place, voici le [lien](#) pour consulter en ligne le dernier document qui vous a été présenté.

Par ailleurs, nous allons vous revenir rapidement concernant vos demandes en vue d'obtenir les documents suivants que vous pourriez consulter sans entente de confidentialité après qu'ils aient été revus en conséquence :

- Exemple d'entente de confidentialité
- Carte de temps de réponse
- Le tableau 2

Pour ce qui est de la localisation de nos vannes, leur emplacement est déjà disponible en ligne sur le site [Web de l'Office national de l'énergie](#) (no 6).

À la fin de la rencontre, notre chef principal, Mesures d'urgence pour le Canada, a vérifié si des questions étaient demeurées sans réponse et les participants n'ont posé aucune autre question.

Sachant que certaines questions mûrissent après coup, nous demeurons à votre disposition pour y répondre.

En terminant, nous tenons à vous rappeler qu'Enbridge souhaite collaborer étroitement avec vous pour trouver des solutions par un dialogue permanent et constructif. C'est spécifiquement pour cela que nous avons mis sur pied le Comité Enbridge. Tout comme vous, notre première priorité est celle de protéger la sécurité du public et de l'environnement. Nous partageons la même détermination et nous voulons coopérer avec vous pour qu'ensemble nous puissions atteindre cet objectif.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Prud'Homme', with a long horizontal flourish extending to the right.

Eric Prud'Homme
Directeur, Affaires publiques, Est du Canada

CC : Mme Sheri Young, secrétaire de l'Office
Office national de l'énergie